



Délibération 2025-522

Actions 2026 du SMANM

Extrait du registre des délibérations du comité syndical : Lundi 22 décembre 2025

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni lundi 22 décembre 2025 à 10 heures à SAINT-LO, à la Maison du Département, salle Jacques Prévert (et non salle Jean-François Millet), en présentiel et par visioconférence sur convocation du 12 décembre 2025 expédiée par courriel du 12 décembre 2025.

Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Catherine BRUNAUD-RHYN.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 5 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	4	5	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires

M. Pierre VOGT
M. Guillaume HEDOUIN

en présentiel

conseiller régional - Région Normandie - Président du SMANM
conseiller régional - Région Normandie

Membres titulaires :

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN
Mme Nathalie PORTE

en visioconférence

conseillère départementale – canton Avranches
conseillère régionale – Région Normandie

Membre suppléant :

Mme Dany LEDOUX

en présentiel

conseillère départementale – canton Quettreville-sur-Sienne

Membres suppléants :

Mme Valérie COUPEL-BEAUFILS
Mme Frédérique BOURY
M. Antoine JEAN
M. Quentin LAGALLARDE

en visioconférence

conseillère départementale - canton Bréhal
conseillère départementale - canton Les Pieux
conseiller régional – Région Normandie
conseiller régional – Région Normandie

EXCUSÉS

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS
M. Antoine DELAUNAY
Mme Marie Pierre FAUVEL
M. Gilles LELONG
Mme Claire ROUSSEAU
Mme Marie-Hélène ROUX
M. Yvan TAILLEBOIS

conseillère départementale – canton Agon-Coutainville
Vice-Présidente du SMANM

conseiller départemental – canton Avranches
conseillère départementale – canton Condé-sur-Vire
conseiller départemental - canton Cherbourg en Cotentin5
conseillère régionale – Région Normandie
conseillère régionale – Région Normandie
conseiller départemental – canton Granville

.../...

Actions 2026 du SMANM

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025-521 du 22 décembre 2025 et le document support du débat des orientations budgétaires 2026 ;

Vu le rapport de séance du 22 décembre 2025 et le programme d'actions 2026 ;

Après en avoir délibéré,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres participants,

approuve la réalisation des actions 2026 présentées par thématiques, figurant page suivante ;

approuve l'inscription des crédits nécessaires ;

autorise le Président à signer tous documents destinés à la réalisation des opérations 2026

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie
et de la Manche,**

Pierre VOGT



En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche à Jersey ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Eléments majeurs du programme d'actions 2026 du SMANM issus des perspectives inscrites au rapport du Débat d'orientations Budgétaires 2026

- Transport et Environnement :
 - Suivi des échanges concernant Manche Iles Express (MIE)
 - Suivi des sujets concernant la planification marine
- Coopération culturelle et institutionnelle :
 - Suivi des projets Millénium année Européenne des Normands dans les îles Anglo-Normandes et organisation directe de deux projets pour 2027 :
 - Exposition photographique et cycle de conférences
 - French Festival 2027 « édition des Normands » avec un projet de festival médiéval
- Économie :
 - Marchés normands à Jersey et à Guernesey
 - Projet de mini-foire normande à Sercq